

## Observatoire Régional DT DICT

Mercredi 03 novembre 2021 à 14h30 à Lyon



1. Observatoire du 17 juin 2021 {Slide 03}.....	1
2. Points exploitants de réseaux {Slides 04 à 40} .....	1
a. GRT GAZ {Slide 05 à 12} .....	1
b. RTE {Slide 13 à 20}.....	1
c. GRDF {Slide 21 à 27}.....	2
d. ENEDIS Présentation PDF.....	2
e. Orange {slides 29 à 33} .....	3
f. Eau du Grand Lyon {slides 34 à 40} .....	3
3. Intervention de la DREAL Présentation PDF .....	3
4. Activités nationales : Indicateurs et documents {Slides 42 à 55}.....	4
5. PCRS {Slides 57 à 99}.....	4
7. Présents : .....	6
8. Glossaire : .....	6

### 1. Observatoire du 17 juin 2021 {Slide 03}

Le compte-rendu de la réunion du 17 juin 2021 n'est pas encore approuvé, une 2<sup>ème</sup> version sera envoyée et les membres de l'observatoire auront une semaine pour se prononcer.

### 2. Points exploitants de réseaux {Slides 04 à 40}

#### a. GRT GAZ {Slide 05 à 12}

Les DICT, DC et DT sont en augmentation par rapport à l'année précédente, et même par rapport à 2019. Une baisse des TU est constatée. Une forte augmentation des chantiers en infraction est également remarquée. 8 accrochages sont à déplorer en 2021 mais il n'y en a pas eu dans la Région.

GRT Gaz apporte des éléments par rapport aux interrogations soulevées lors du dernier observatoire en ce qui concerne l'amélioration de la cartographie : sur les 1555 km en unité urbaine, 1448 km sont classifiés dont 78% en classe A. L'objectif est que ces 107 km non classifiés le soient fin 2021. GRT Gaz passera ensuite aux unités non urbaines. Les réseaux qui sont classifiés, sans l'être en classe A, ne seront pas une priorité. GRT Gaz est organisé pour donner un RDV sur le terrain entre le responsable de projet et GRTgaz (ou son représentant) si un plan conforme n'est pas disponible. Ces rendez-vous sont systématiquement proposés aux RP qui ne veulent pas y participer et préfèrent que ces problématiques soient traitées au moment de la DICT.



Il serait intéressant d'arriver à détailler les chantiers en infraction : Quels types d'infractions ? Quels types d'entreprises sont concernées ?

#### b. RTE {Slide 13 à 20}

Le même constat est fait sur l'augmentation des RDT, RDICT et RDC. Les RTU sont également en baisse (-9.5% par rapport à 2019).

En ce qui concerne les retours d'IC, un seul retour d'IC avait été fait en 2020 (Isère), cette année également, une seule remontée d'IC a été réalisée (Rhône).

En ce qui concerne la cartographie, une mise à jour des indicateurs est faite chaque année : en 2020, 50% des 800 km de lignes souterraines étaient en classe A. 137 km ont été commandés sur 2021, soit 17% de plus.

Pour la partie sensibilisation, un partenariat avec l'OPPBTB a été signé. Le but est de sensibiliser les entreprises du bâtiment. Un webinaire est organisé le 23/11/21 à 8h00 pour les entreprises du bâtiment de moins de 50 salariés. Par la suite, est imaginé d'offrir une formation AIPR aux premiers inscrits parmi cette cible et de réaliser des visites de chantier.



Réussir à mobiliser des représentants dans chaque FDBTP permettrait également d'atteindre les entreprises du Bâtiment.

#### c. GRDF {Slide 21 à 27}

L'année 2021 a plutôt été une bonne année en termes de DO. Dans 17% des cas, les DO ne comportaient pas de DICT. Le taux de DO/DICT en Rhône-Alpes est de 0.15%, c'est l'un des plus bas de France (0.25% au niveau national). GRDF souligne que 85% des dommages ont lieu sur de la classe A à l'échelle nationale. Sur 17782 demandes d'IC en 2021, seulement 13 IC sont remontées.

Un retour est fait sur la « matinale de la Sécurité du 42 » qui s'est tenue le 15/09 à Saint-Etienne et à laquelle 120 personnes ont assisté. D'autres « matinales de sécurité » sont prévues en 2022.

#### d. ENEDIS Présentation PDF

81% des dommages sont dus à du terrassement. Le détail de l'évolution des dommages est donné par département. Forte amélioration pour le Rhône. Augmentation du volume de DT-DICT, cependant, un constat différent des 3 premiers intervenants est fait par rapport aux ATU dont le nombre est dans la moyenne des années antérieures. L'indicateur ENEDIS E-REF 34 n'est pas très bon pour les deux zones qui nous concernent : Alpes et Sillon Rhodanien.

Sur les 10492 demandes d'IC, seules 4 sont remontées.

Sur l'amélioration de la cartographie, les résultats sont en attente de retour du national. La politique actuelle est de reclasser en Classe A là où il y a des travaux prévus.



Les membres de l'Observatoire Auvergne-Rhône-Alpes (entreprises et Responsables de Projets) pourraient faire remonter à ENEDIS leur planification de travaux afin qu'ils puissent reclasser les réseaux sur les secteurs concernés.

En regardant plus loin, communiquer ces données aux exploitants permettrait d'améliorer la cartographie mais également de coordonner les travaux.

Un DO à Val d'Isère est présenté. Une entreprise récidiviste terrasse sous un mur et sous un coffret qui comporte des éléments sous tension. Pas d'accident à déplorer heureusement. ENEDIS demande si elle peut se tourner vers le RP ?



Oui, et l'observatoire peut travailler sur un courrier type ENEDIS – Observatoire RA sur le sujet.  
L'OPPBTB a un rôle de sensibilisation. ENEDIS pourrait les inclure dans leurs enquêtes.

#### e. Orange {slides 29 à 33}

Augmentation des RDT, RDICT et RDC de 21% en 2021 par rapport à 2019 sur la même période. Le taux de dommages diminue chaque année (aux alentours de 0.15% pour les trois premiers trimestres 2021).

#### f. Eau du Grand Lyon {slides 34 à 40}

Stabilité des dommages par rapport à 2020. Cependant les accidents paraissent largement évitables. Alerte et illustration de deux problématiques rencontrées sur les réseaux d'eau potable :

- Méconnaissance des risques spécifiques aux réseaux en pression (déboîtements)
- Moindre rigueur vis-à-vis des réseaux humides par comparaison aux réseaux d'énergie, notamment pour le respect des distances de sécurité et l'appel aux techniciens pour lever des doutes



Dans le cadre de la sensibilisation des RP, un courrier pourrait être rédigé à destination des RP de chauffage urbain.

Résumé des indicateurs sollicités lors du précédent observatoire :

	GRT Gaz	RTE	GRDF	ENEDIS
Km réseau	3083	800		Résultat et accord en attente de retour du national
Km unité urbaine	1448			
% classe A (par rapport au km unité urbaine)	78 %			
% classe A (par rapport au km tot AURA)		50 %		
Perspectives	Classifier les 107 km en unité urbaine	Prestations commandées sur 2021 : 137km (+17%)		Reclassification dans les zones en travaux
IC demandées		985	17782	10492
IC reçues		1	13	4

### 3. Intervention de la DREAL [Présentation PDF](#)

La présentation de la DREAL a porté sur trois points particuliers :

- La DREAL dans le décret : rôle, fonctions et missions dans le cadre de la réglementation anti-endommagement,
- Point réglementaire sur les constats contradictoires,
- Point réglementaire sur l'AIPR.



La problématique du français pour passer l'AIPR a été soulevée : beaucoup d'échec rapportés pour des problèmes de compréhension de la langue française (pourtant l'AIPR peut être délivrée par une entreprise étrangère).

La DREAL alerte sur le fait que, au-delà de l'AIPR, la capacité d'une personne à lire les préconisations des exploitants est indispensable.



Le GP 9 a travaillé sur la question, l'observatoire se rapprochera d'eux pour connaître le fruit de leur travail.

Réponses apportées post-observatoire par la Direction Formation Et Santé-Sécurité de la FNTF, faisant partie du GP 9 :

*« Pour les personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension de la langue française, les centres agréés ont la possibilité de mettre en place un dispositif d'aide au moyen d'une personne lisant la question au candidat. Il faut se renseigner auprès du centre agréé.*

*Les questions du QCM étant en libre accès, l'entreprise a également la possibilité de préparer ses collaborateurs au passage du test.*

*Extrait : Les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de 250 questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes, et auxquelles sont associées des illustrations.*

*IMPORTANT : Actuellement, les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de 178 questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes, et auxquelles sont associées des illustrations. »*

#### 4. **Activités nationales : Indicateurs et documents** {Slides 42 à 55}

Les indicateurs du premier semestre 2021 sont présentés. Rhône-Alpes est bien située dans le classement en termes de taux de dommages avec 0.16% de DS sur DT (0.24% au niveau national).



Des fiches soulignant les évolutions des fascicules d'application de la réglementation sont finalisées. Elles sont téléchargeables dans la médiathèque de l'Observatoire National : <https://www.observatoire-national-dt-dict.fr/mediatheque/>

Un travail au niveau national vise à publier un constat contradictoire commenté, en lien avec la SMA. Il s'agira d'un document type dépliant avec des conseils pour remplir ce constat.

Un document sur les DICT orpheline est également en cours de rédaction. ENEDIS souligne que 30% des DICT sont encore sans DT. Ce document pourrait être mis avec les RDICT.

#### 5. **PCRS** {Slides 57 à 99}

Une présentation du PCRS est réalisée avec le contexte réglementaire, les généralités techniques, les types de PCRS (Raster, Vecteur) et la mise en place de celui-ci. Des exemples sont donnés avec leurs limites respectives (Raster vs Vecteur).

L'avancement des différents PCRS sur le territoire est disponible ici :

<https://macarte.ign.fr/carte/97174b8de62c2a98f591a2d33b4ad86a/Avancement+PCRS>

Pour Grand Lyon : Le PCRS est en cours de production. Il sera de type vectoriel. Le financement initial est supporté principalement par Grand Lyon mais les mises à jour seront divisées entre les membres du comité de pilotage (au prorata du nombre de kilomètres de réseau de chacun). Ces répartitions sont indiquées dans les conventions signées lors de la mise en place du PCRS.

## 6. Autre



### Cellule de travail tramway :

Le comité restreint se réunira en présence de **Vincent Pouly**, représentant du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, afin d'évoquer les travaux qui pourraient être entrepris.

*La séance est levée.*

Prochaine réunion de l'Observatoire régional DT/ DICT

Le 8 février à 14h30

Le lieu reste à déterminer

## 7. Présents :

NOM	Prénom	Organisme / Entreprise
ALBERT	Stéphane	SADE CGTH
AUGUSTE	Marie	SADE CGTH
BERTHET	Lionel	GrDF Réseaux Rhône-Alpes et Bourgogne
BERTHIER	Maud	ASEBTP
BIGENWALD	Stéphane	Orange UI AURA
BOBEAU	Lionel	EUROVIA Délégation Centre-Est
BOUZIAT	Daniel	DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
CHABANNY	Cédric	ENEDIS-DR SIRHO, Bex Lyon Vienne
CORNESSE	Julien	GRT Gaz
DELORME	Isabelle	COLAS France
DELPHIN	Laurent	SOGELINK
DURIEU	Emmanuel	RTE Rhône-Alpes Auvergne
FAILLE	François	EAU DU GRAND LYON
FAYET	Elodie	FDBTP 42
FRASCONI	Guillaume	ENEDIS-DR ALPES
GAILLARD	Éric	SIGERLy
GIROUD	Sylvie	EDF Hydro – CIH
GOMEZ	Fabien	Grand Lyon Métropole
JAY	Stéphane	BENEDETTI-GUELPA
LE MEUR	Sandrine	OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes
LIROLA	Thierry	Président de l'Observatoire RA
PEREZ	Patrick	FDBTP Rhône
PERRIN	Valérie	RTE Rhône-Alpes Auvergne
POULY	Vincent	SYTRAL
SCHARFF	Patrice	EDF
VERRIER	Jean	FNEDRE

Assiste également : Nina DELAUNAY

## 8. Glossaire :

**CTF** : Clauses Techniques et Financières

**DC** : Déclaration conjointe

**DICT** : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

**DO** : Dommage aux ouvrages

**DT** : Déclaration de projet de Travaux.

**IC** : Investigations complémentaires : action à caractère obligatoire de recherche de renseignements sur un ouvrage (type, emplacement, caractérisation, géoréférencement...) menée par le responsable de projet si l'exploitant en a fait la demande lors de sa réponse à la DT

**ML** : Mesures de localisation : action de détermination de l'emplacement d'un ouvrage menée à l'initiative de l'exploitant de cet ouvrage

**OL** : Opération de localisation : action à caractère non-obligatoire de recherche de renseignements sur un ouvrage (type, emplacement, caractérisation, géoréférencement...) menée à l'initiative du responsable de projet.

**PCRS** : Plan Cors de Rue Simplifié

**RP** : Responsable de projet

**TU** : Travaux Urgents